



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 23 mars 2022

- Santé -

Carole Delga : « À la rentrée 2022, nous créerons 1 611 places en formations paramédicales et sociales supplémentaires »

Dans le cadre du protocole national signé la semaine dernière en présence de Jean Castex, la Région Occitanie créera 1 611 places en formations paramédicales et sociales pour la rentrée 2022.

« Avec 16 000 élèves et étudiants en formations paramédicales et sociales en Occitanie, la Région agit pour renforcer le système de santé en augmentant, chaque année, le nombre de soignants. Après avoir créé 1 512 places de formations paramédicales supplémentaires en 2021, nous poursuivons notre engagement pour répondre aux besoins croissants du secteur, en créant 1 611 places supplémentaires de formations en soins infirmiers, aide-soignant, accompagnement éducatif et social, auxiliaire de puériculture et ambulancier, pour la rentrée 2022. Cette augmentation permettra de proposer 9 nouveaux sites de formation sur le territoire : un à Ramonville (31), Uzès (30), Nogaro/Eauze (32) et au Vigan (30), deux à L'Union (31) et trois à Nîmes (30). Notre objectif : protéger nos concitoyens en formant les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des territoires.

De plus, 60% des places proposées le seront dans des territoires hors-métropoles, favorisant ainsi l'installation des étudiants devenus professionnels sur leurs terres » a déclaré Carole Delga.

Les **1 611 places supplémentaires en formations paramédicales et sociales** seront réparties ainsi :

+ 507 places de formation en soins infirmiers (+ 23%)

Plus de **80 nouvelles places de formations pour des spécialités infirmières** :

+ 22 places de spécialité bloc opératoire (+ 38%)

+ 22 places de spécialité anesthésiste (+ 45%)

+ 40 places de spécialité puériculture (+ 32%)

+ **500 places en formation d'aide-soignant (+ 31%)**

+ **358 places de formation en accompagnement éducatif et social (+ 100%)**

+ **122 places en formation d'auxiliaire de puériculture (+ 58%)**

+ **40 places en formation d'ambulancier (+ 9%)**

Au total, en 2022, **la Région Occitanie consacrera plus de 95 M€ au fonctionnement des organismes de formations paramédicales et sociales**, soit une augmentation de 11% pour accompagner l'ouverture des places supplémentaires. De plus, **elle octroie 17 M€ pour aider les étudiants en formations sanitaires et sociales à travers une bourse annuelle.**

En parallèle, la Région Occitanie poursuit la modernisation et la relocalisation des instituts de formation. Au total, depuis 2016, **elle a mobilisé 25,5 M€ pour offrir aux plus de 16 000 apprenants en formations sanitaires et sociales, les meilleures conditions d'études.**

Contact presse :

Lisa Mazieres : lisa.mazieres@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 54 71 / Port. : 06 31 97 23 05
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)